



Lettre ouverte au

Président Directeur Général de THALES LAS France SAS

Monsieur le Directeur,

Pour Thales LAS France SAS : 2342 signatures de protestation ont été recueillies sur notre société. Face à la Direction de Thales LAS France SAS, toujours aussi sourde, les salarié(e)s ont exprimé, leur désapprobation et leur mécontentement concernant la politique salariale menée pour 2020.

Ce que la Direction a finalement accordé lors de la réunion du 31 janvier 2020 n'est pas suffisant aux yeux des salarié(e)s, et ce n'est pas ainsi que vous les motiverez. Des objectifs fixés trop hauts en 2019, avec les conséquences prévisibles sur les conditions de travail (pression, fatigue etc) et sur la rémunération globale des salariés : intéressement en baisse, part variable très en baisse... Par contraste, la progression indécente de la rémunération des actionnaires de Thales et la dernière augmentation de notre PDG constituent une véritable provocation à l'égard des salariés !

Les forces vives continuent à exprimer leur mécontentement, et y ajoutent les autres sujets de désillusion et de démobilisation qui les touchent (difficultés dans la mise en place de nouveaux outils, réorganisation de LAS suite à la fusion, blocage des investissements par le groupe...). Tout cela participe aussi au mal-être des salarié.es et dégrade la performance de la société.

Le ras le bol se généralise, les salarié(e)s souffrent et le disent. Partout l'on signale la démotivation et le moral en berne, alors même que nos enjeux sont énormes. Force est de constater que les conséquences de votre politique salariale commencent dès maintenant à se faire sentir dans la marche des affaires. Il est de notre devoir de vous inciter à prendre la mesure du mécontentement, avant qu'il ne soit trop tard et que Thales LAS France SAS ne courre à la catastrophe.

Vos objectifs de croissance, imposés par le Groupe, requièrent l'adhésion du personnel dans une entreprise où il se reconnaît. Le résultat de la pétition dans l'entreprise dénonce la faiblesse des mesures salariales et de nombreux salariés souhaitent une amplification des actions. La demande des collaborateurs d'avoir une politique salariale au moins équivalente à celle de 2019 est raisonnable, y compris une compensation de la baisse annoncée de la part variable. Ceci est tout à fait atteignable compte tenu de la situation économique et financière de THALES LAS France SAS.

Face au mécontentement manifeste des salariés, nous vous demandons de revoir votre position, de mieux répartir les richesses générées par les salariés, de rouvrir au plus vite les négociations sur la politique salariale et de nous proposer des avancées significatives pour rallier leur demande, se traduisant sous forme d'augmentations générales et individuelles et non par du saupoudrage sur des budgets qui bien souvent ne sont pas dépensés en totalité.

Recevez Monsieur le Directeur, l'assurance de notre détermination syndicale.

Les Délégués Syndicaux Centraux de THALES LAS France SAS.

Pour la CFDT : Marie-Pierre ANDRE

Pour la CFE/CGC

Pour la CFTC : Didier HANONIC

Pour SUPPer : Patrick CHANTEREAU

Pour la CGT : Cyril Azeau